

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ).....
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N°	Rue
	Commune ..LE KREMLIN BICÊTRE.....
	Code postal .94270.....
Nature des activités : ..	Construction, réhabilitation, extension des palais de justice et des établissements pénitentiaires.....
.....	
.....	
Qualification : ..Etablissement public administratif spécialisé.....	
.....	
.....	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 Reptiles : 3 espèces Orvet fragile, Lézard à deux raies, Vipère péliade	Cf. Détail dans le dossier de demande de dérogation
Amphibiens : 5 espèces Crapaud épineux, Grenouille agile, Salamandre tachetée, Triton marbré, Triton palmé	
B2 Mammifère : 1 espèce Écureuil roux	
B3 Oiseaux : 22 espèces Bruant jaune, Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Fauvette grisette, Fauvette des jardins, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Mésange à longue queue, Bruant zizi, Buse, variable, Fauvette à tête noire, Grimpereau des jardins, Mésange bleue,	
B4 Mésange charbonnière, Pic épeiche, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Roitelet à triple bandeau, Rougegorge familier, Sitelle torchepot, Troglodyte mignon	
Chiroptères : 3 espèces Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius	
B5 Invertébré : 1 espèce Grand capricorne	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

..... L'APIJ envisage la construction d'un établissement pénitentiaire de 550 places sur la commune de Vannes. Le projet se situe dans le lieu-dit « Chapeau Rouge » et a une emprise totale d'environ 18,1 ha. Le projet prévoit une zone en enceinte d'environ 8,1ha et une zone hors enceinte d'environ 10ha. L'emprise totale au sol des constructions, stationnements, voiries et cheminements est d'environ 74170 m² pour environ 35700m² de surfaces de plancher. Le détail des caractéristiques du projet sont décrites dans la pièce D du dossier d'autorisation environnementale unique.

.....

Suite sur papier libre

